

PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix septembre, à 20 heures, le conseil municipal d'Enval s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. MELIS Christian, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : GERBE Sylvie, GOUMY Pascal, VENTAX Catherine, LE COSQUER Bernard, CHRETIEN Jean-Pierre, STREITH Aline, GALLO Sylvie, PRIEUR Patrick, GRANDJEAN Roland, MICHEL Nathalie, LUCAND Serge et BRIQUET Marie Philomène

Absent excusé : LAVEST Hervé

Absente : GERMAIN Héloïse

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 13

Secrétaire de séance : MICHEL Nathalie

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 septembre 2018

Ordre du jour :

1. Travaux rénovation grange rue de l'Ambène : lancement de la consultation
2. Projet de déclassement d'une partie de voie communale dans l'impasse de Fontblanche : procédure suite à l'enquête publique
3. Avenant au Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF
4. Emplois communaux : création emploi agent d'animation à temps non complet
5. Budget 2018 : virements de crédits
6. Divers

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 2 juillet 2018, à l'unanimité

1. Travaux rénovation grange rue de l'Ambène : lancement de la consultation

Délibération n° 2018-32

Monsieur le Maire rappelle que des crédits ont été prévus au budget 2018 pour la rénovation de la grange située rue de l'Ambène.

Un dossier de consultation des entreprises a été établi sur la base de l'étude de faisabilité établie par ADquat architecture. Le coût estimatif de l'ensemble des travaux est d'environ 112 000 € TTC.

Il propose de lancer un avis d'appel public à la concurrence suivant la procédure adaptée relative aux marchés publics supérieurs à 90 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix et 1 abstention (Serge Lucand), autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation.

2. Projet de déclassement d'une partie de voie communale dans l'impasse de Fontblanche : procédure suite à l'enquête publique

Délibération n° 2018-33

Rappels de Monsieur le Maire :

- Monsieur VACHER, propriétaire de la parcelle section ZB 420 dont une 2^{ème} entrée pourrait être dans l'impasse de Fontblanche a demandé à la commune d'acheter le bout de cette voie pour donner une homogénéité à sa propriété. Il est également propriétaire de la parcelle ZB 912 qui jouxte le bout de cette impasse.
- Le conseil municipal avait émis un accord de principe en réunion du 19 février 2018 pour procéder dans un premier temps à un déclassement du domaine

public d'une partie de cette voie par une procédure simplifiée dispensée d'enquête publique dans le cadre des délaissés de voirie et dans un deuxième temps rétrocéder ce terrain à M. VACHER.

- La commune a demandé un document d'arpentage pour délimiter cette portion de terrain.
- Au cours du bornage, un riverain, M. SCACHE, a manifesté son désaccord.
- Par délibération du 28 mai 2018, le conseil municipal a décidé de lancer une enquête publique portant sur le projet sur la base du document d'arpentage établi par le géomètre,
- L'enquête publique a eu lieu du 18 juin 2018 au 2 juillet 2018
- Madame le commissaire-enquêteur a rendu son rapport, ses conclusions et son avis le 25 juillet 2018

Il donne lecture des documents remis par Madame le Commissaire-enquêteur. Considérant l'avis favorable, il propose le déclassement du domaine public d'une partie de la voie communale suivant le document d'arpentage établi le 06/04/2018, représentant une superficie de 97 m².

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, est d'accord et autorise Monsieur le Maire à procéder à l'enregistrement auprès du service foncier.

3. Avenant au Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

Délibération n° 2018-34

Un contrat Enfance-Jeunesse est signé avec la Caisse d'Allocations Familiales sur notre territoire.

Il est prévu le renouvellement de celui-ci.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires au renouvellement du contrat enfance-jeunesse.

Information complémentaire :

Le contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF pour les activités périscolaires et extrascolaires a permis d'obtenir un total d'aides pour l'année 2016 de 52 565 € et pour l'année 2017 de 59 855 €.

4. Emplois communaux : création emploi agent d'animation à temps non complet

Délibération n° 2018-35

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Suite à l'augmentation des effectifs au sein de l'école depuis plusieurs années et à l'augmentation du nombre d'enfants participant aux activités périscolaires et extrascolaires (accueil du matin et du soir, restauration et centre de loisirs), il est nécessaire de créer un poste d'agent d'animation à temps non complet, pour compléter l'équipe d'encadrement.

Il propose de créer un poste d'adjoint d'animation, catégorie C, Echelle C1, pour une durée de travail hebdomadaire de 20 heures/35, à partir du 1^{er} octobre 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- est d'accord pour créer l'emploi proposé par le Maire
- autorise Monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un agent
- dit que le tableau des emplois sera modifié en conséquence.

Information complémentaire :

M. ANDRAUD Grégory, qui était en disponibilité pour convenances personnelles depuis le 1^{er} novembre 2014 avait la possibilité de renouveler sa demande ou de reprendre. Il a décidé de donner sa démission à partir du 1^{er} septembre 2018. Son poste étant vacant, Monsieur le Maire informe que M. JOAQUIM qui travaille aux services techniques depuis septembre 2015 (2 ans en contrat aidé par l'Etat et 1 an en contrat à durée déterminée) sera nommé sur ce poste d'adjoint technique.

5. Budget 2018 : Décision modificative n° 1

Délibération n° 2018-36

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Etat demande le remboursement d'une créance d'un fonds forestier national (contrat de boisement sur des terrains communaux datant de 1956) pour un montant 2 839,50 €.

Les crédits n'ayant pas été prévus au budget 2018, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

Article 678, autres charges exceptionnelles : + 2 900 €

Article 022, dépenses imprévues : - 2 900 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits proposés.

6. Divers

1°) Cessation d'activité du Docteur FOA, médecin généraliste à Enval : suite à la décision du Docteur FOA de cesser son activité en août, Monsieur le Maire et Monsieur LE COSQUER se sont préoccupés de la situation pour répondre à l'attente des patients qui rencontrent des difficultés pour trouver un nouveau médecin. Des contacts ont été pris avec des médecins du secteur (Châtel-Guyon, Volvic, Mozac, Riom) qui n'ont plus de créneaux pour accueillir de nouveaux patients. Actuellement, il n'y a pas de nouveaux médecins qui seraient intéressés pour s'installer mais il ne s'agit pas seulement d'un problème communal car le manque de médecins est déjà connu au niveau national. Monsieur le Maire va intervenir au prochain conseil communautaire pour qu'une réflexion soit engagée sur le territoire communautaire avec des actions possibles à étudier.

2°) Etude de revitalisation du centre bourg :

Au cours de la réunion des élus, 3 scénarios ont été présentés début septembre. Ils comportent chacun une dizaine de propositions. Trois places principales sont identifiées avec un ordre à donner. Il est important que les élus donnent leur avis. Le prochain comité de pilotage des élus est prévu en décembre. Une présentation publique est prévue en novembre.

Des réunions sur des sujets spécifiques ont été organisées avec les services concernés concernant l'habitat, les espaces publics, la circulation, les financements.

3°) Riom Limagne et Volcans : Monsieur le Maire informe des sujets qu'il a abordés avec le Président : dotation de solidarité, le constat de l'aménagement des locaux de la boulangerie à moindre frais, l'historique et l'abandon du projet de gîte dans l'ancien presbytère, le projet de création de voie dégageant la zone Espace Mozac, les problèmes de voirie et circulation qui vont être créés avec le projet de constructions sur Saint-Hippolyte en limite de la commune d'Enval. Une rencontre est prévue dans les semaines à venir pour évoquer certains de ces dossiers.

4°) Association « Un Café pour Enval » : au cours des réflexions menées dans le cadre de l'étude de revitalisation du centre-bourg, un souhait de café a été manifesté. Des personnes intéressées par ce projet ont donc créé une association dont le but est de mettre en place et de soutenir un café associatif dans le village.

5°) Circulation – Sécurité :

- Suppression de l'interdiction de circuler dans la rue des Ecoles à midi à partir de la rentrée de septembre car beaucoup d'enfants restent à la cantine et il y a donc très peu d'entrée et sortie de l'école à ce moment-là.
- Suite à l'orage de fin août avec des pluies importantes, on a constaté que des travaux de récupération des eaux pluviales sont nécessaires, notamment dans la rue de Fontblanche et dans la rue des Mâtres.

6°) Dates à retenir :

24 septembre à 20 h : réunion avec les associations

28 septembre à 18 h : réception de fin de travaux d'enfouissement des réseaux secs sur la commune

5 octobre : remise de la médaille du travail (20 ans) à LEITE Chantal et TURLAND Sylvie

Prochaines réunions de conseil municipal prévues les 15 octobre et 3 décembre

Date à fixer pour la réception des nouveaux arrivants et le concours des maisons fleuries

7°) Tour de table :

➤ Enval Land Art : M. le Maire a été invité le 8 septembre à la dépose des installations

➤ Ecole :

- Ouverture d'une classe supplémentaire : La commune avait adressé un courrier à l'Inspection Académique pour appuyer la demande compte tenu du nombre d'élèves prévu à la rentrée (139) et en signalant que les équipements et l'encadrement sont satisfaisants pour accueillir une nouvelle classe. Mme Christine PIREs-BEAUNE, députée, était présente le jour de la rentrée pour soutenir la demande d'ouverture d'une 6^{ème} classe. Après consultation du comité technique spécial, l'inspection académique a décidé d'attribuer un poste d'enseignant supplémentaire. Cette 6^{ème} classe va permettre une meilleure répartition des effectifs en fonction des niveaux. Une pièce occupée par le centre de loisirs a été libérée pour cette classe. Le centre de loisirs pourra utiliser une salle de l'espace culturel et le local de l'ancienne bibliothèque (à côté du local du Club de l'Age d'Or). L'école est équipée en tableaux numériques pour 5 classes : prévoir un équipement supplémentaire.
- Sécurité : les nouveaux portails sont installés, le réglage est en cours.
- Mise en place du Plan Mercredi

➤ Les Jardins de la Culture : les conseillers ont été invités à une visite de cet ensemble. Il se compose de :

- La médiathèque, le relais d'assistants maternels : bâtiment neuf d'environ 2 800 m², avec divers espaces dédiés. Ouverture prévue février 2019
- L'école de musique et d'arts plastiques : réhabilitation de l'ancien couvent.
- le cinéma : construction d'un complexe comprenant 3 salles. Ouverture prévue en décembre 2018
- un aménagement paysager du parc
- Un parking souterrain de 82 places, destiné au public, construit sous la médiathèque.

- Logements sociaux : Aménagement de 7 logements à Moneyroux par Auvergne Habitat. L'attribution d'un logement T3 en Rez-de-Chaussée est réservée à la commune.
- Fête patronale : Bilan fait par le Comité des Fêtes. Félicitations de la mairie pour le renouveau.
- Association « Les Amis d'Enval » :
 - Le circuit découverte, validé par le Pays d'Art et d'Histoire, sera présenté aux Journées du Patrimoine
 - Exposition « L'Ecole d'autrefois » le 20 octobre pour la journée Envalambic
- Riom Limagne et Volcans / Transports : Présentation par Jean-Pierre Chrétien des circuits RLV Mobilités :
 - Lignes régulières : 4 lignes avec pour point de convergence la gare SNCF
 - Transport à la demande
 - Transports scolaires
- Equipements locaux tennis : à ce jour, aucune réponse concernant les demandes de subventions déposée en avril 2018 (Conseil Régional, Fédération Française de Tennis et Comité Départemental Olympique)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Signatures :

MELIS Christian		PRIEUR Patrick	
GERBE Sylvie		GRANDJEAN Roland	
GOUMY Pascal		LAVEST Hervé	
VENTAX Catherine		MICHEL Nathalie	
LE COSQUER Bernard		GERMAIN Héloïse	X
CHRETIEN Jean-Pierre		LUCAND Serge	
STREITH Aline		BRIQUET Marie	
GALLO Sylvie			